

CSS SALINDRES

29/05/2024

Règlementation

- Traduction de la Directive 2020/2184 relative à la qualité des eaux en droit français :
- Liste de 20 PFAS : TFA non inclus (PFAS « à chaîne courte », moins de risques sanitaires a priori)
- Obligation de suivi dans le contrôle sanitaire (CS) : 01/01/2026
- Norme réglementaire 0,1 µg/L en distribution, depuis le 01/01/2023 : choix de la France de ne pas attendre 2026 afin de ne pas délaier les situations connues -> la qualité de l'eau doit être rétablie (PRPDE)

Règlementation

Gestion des dépassements : Instruction du 12 mars 2024 relative à la gestion des risques sanitaires liés à la présence de composés perfluorés (PFAS) dans les eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux conditionnées

- connaissances sanitaires disponibles sur les PFAS encore parcellaires, différents travaux en cours, notamment expertise ANSES, afin d'apporter des éléments de réponse plus concrets, en termes de valeurs guides sanitaires ou de mesures de gestion adaptées
- dans le cas général, pas d'interdiction de consommation en cas de dépassement de la norme
- mesures de gestion pour réduire les contaminations
- information de la population

Campagne ARS Occitanie

- 20 PFAS de la Directive
- 329 sites analysés en mars/avril 2024 – laboratoires accrédités COFRAC
- Gard le plus concerné : 45 points analysés
- Sélection de 11 captages en bordure du Gardon, à l’aval de la confluence avec l’Avène
- Résultats tous conformes
- Bilan régional communiqué en mai 2024

Captages influencés par le Gardon

Gard

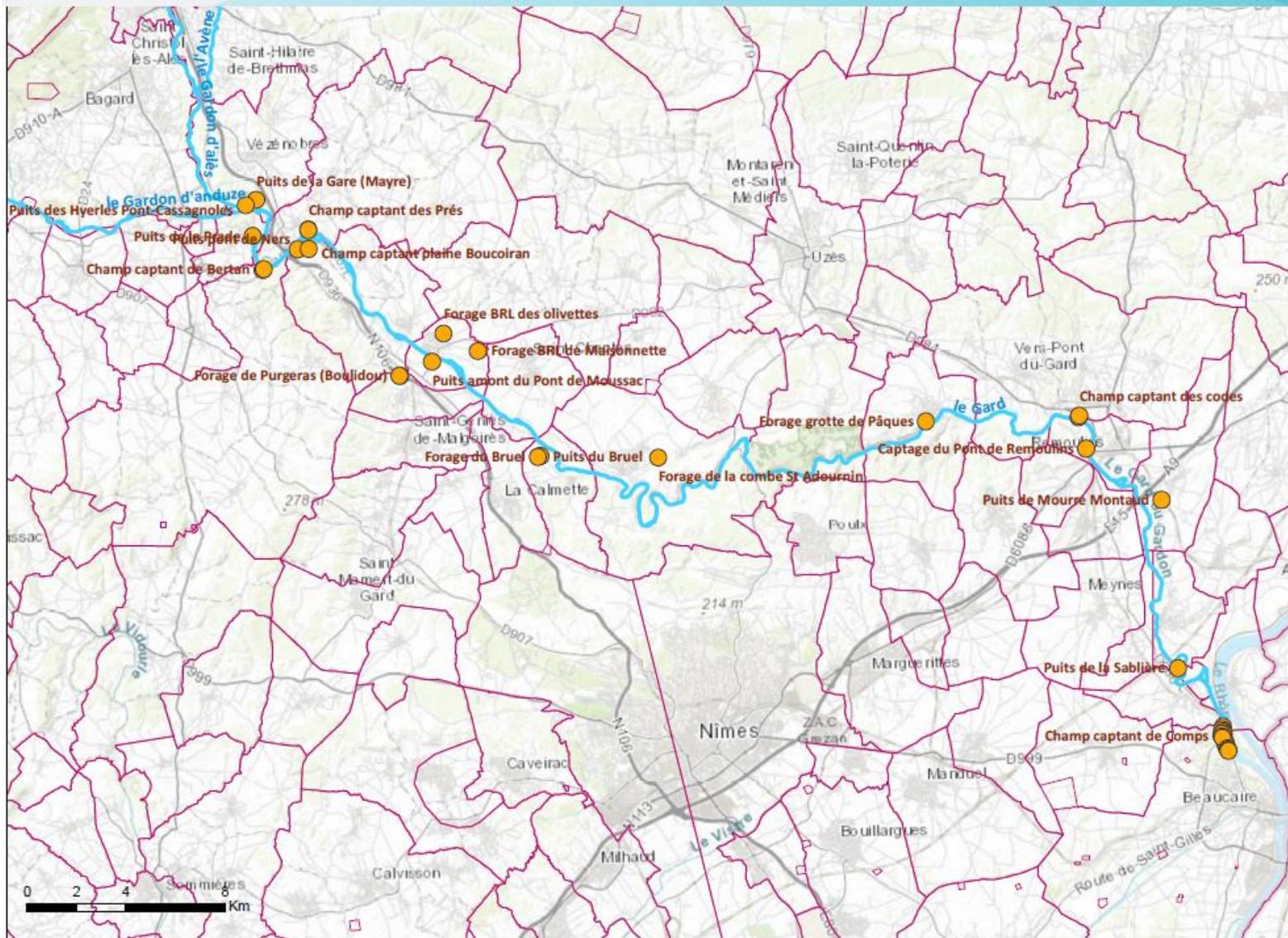


Date: 10/04/2024



Légende

- Captages
- Cours d'eau
- UDI
- Communes



- Pas de captage sur l'Arias et l'Avène
- 20 captages utilisés pour production d'EDCH sur le Gardon (liste à finaliser avec l'EPTB des Gardons)

Captage	commune	maitre d'ouvrage	dist / Solvay (km)	masse d'eau	statut exploitation	débit m3/J	pop alimentée	Résultat (somme des 20 PFAS) µg/L
Puits du pont de Ners	Boucoiran et Nozières	REAAL	26	Nappe du Gardon	actif	560	2393	0,0036
Champ captant plaine Boucoiran	Boucoiran et Nozières	Synd Domessargues	26	karst	pas en service			
Puits de la Prade	Cassagnoles	Synd Domessargues	23	Nappe du Gardon	actif	75	403	0,0079
Forage grotte de Pâques	Collias	Mairie de Collias	67,5	karst	actif	250	1106	
Champs captant de Comps	Comps	CA Nimes Metropole	95	Nappe du Rhone	actif	35000	147290	0,0202
Puits de la Sabliere	Comps	Mairie de Comps	90	Nappe du Gardon	actif	430	1616	
Puits du Bruel	Dions	CA Nimes Metropole	41,5	Nappe du Gardon	actif	70*	580*	
Forage du Bruel	Dions	CA Nimes Metropole	41,5	Nappe du Gardon	actif	70*	580*	
Puits de Mourre Montaud	Fournes	Mairie de Fournes	81	Nappe du Gardon	actif	180	1085	
Champ captant de Bertan	Maruéjols les Gardons	Synd Domessargues	25	Nappe du Gardon	actif	1600	3453	<0,001
Puits amont du Pont de Moussac	Moussac	Mairie de Moussac	35,5	Nappe du Gardon	actif	675	1054	0,01
Forage BRL des olivettes	Moussac	Ressource BRL	35,5	karst	actif	125*	1846*	0,0113
Forage BRL de Maisonnette	Moussac	Ressource BRL	37	karst	actif	125*	1846*	0,0062
Champ captant des Prés	Ners	REAAL	27	?	actif	300	3439	0,0264
Captage du Pont de Remoulins	Remoulins	Synd des eaux de remoulins	77	Nappe du Gardon	actif	540	3500	0,0129
Champs captant des codes	Remoulins	Synd du pont du gard	75,5	Nappe du Gardon	actif	1700	5562	
Forage de la combe St Adournin	Saint Anastasie	CA Nimes Metropole	48	karst	actif	1200	1696	
Forage de Purgeras (Boulidou)	Sauzet	CA Nimes Metropole	35,5	karst	actif	744	744	<0,001
Puits de la Gare (Mayre)	Vézenobres	REAAL	21	nappe du Gardon d'Ales	actif	500*	2422*	0,0118
Puits des Hyerles (Pont Cassagnoles)	Vézenobres	REAAL	19	nappe du Gardon d'Ales	actif	500*	2422*	0,0048

Campagne nationale exploratoire ANSES

- Objectifs : développer et tester les capacités analytiques pour de nouvelles molécules, évaluer l'exposition de la population à ces substances, évaluer la pertinence de les intégrer au contrôle sanitaire et aux expertises de l'ANSES
- 20 PFAS de la Directive + 14 autres PFAS (TFA et TA inclus)
- Au moins 8 sites prévus dans le Gard
- Sélection d'1 captage en bordure du Gardon, à l'aval de la confluence avec l'Avène
- Prélèvements fin 2024 – 2025
- Laboratoire d'Hydrologie de Nancy : LQ : 0,1 µg/L

Plan d'actions ARS (1/2)

suite à la publication des résultats de l'enquête de Génération Futures : teneurs en TFA de 18 à 19 µg/L dans l'eau du réseau public des communes de Moussac et Boucoiran-et-Nozières

- **Saisine de la DGS : réponse le 10 avril 2024**
 - Pas de restriction de consommation de l'eau
 - Identification des causes
 - Recherche et mises en place des mesures correctives afin de réduire les concentrations retrouvées

Plan d'actions ARS (2/2)

- Organisation d'une campagne d'analyses sur les captages potentiellement impactés (portant sur le TFA, voire autres PFAS rejetés par la plateforme chimique)
 - Recherche d'un laboratoire : contacts pris avec laboratoires CARSO, IANESCO (Poitiers) et celui de l'ANSES pour connaître leurs capacités analytiques et accréditation
 - Etablissement de la liste des captages concernés, en lien avec l'EPTB des Gardons
 - Information des collectivités : analyses intégrées au contrôle sanitaire (organisé par l'ARS), à la charge de la PRPDE
 - Réalisation d'une première campagne d'analyses
- Retour sur les résultats :
 - information collectivités et demande de mise en œuvre d'actions, le cas échéant
 - information Préfecture, DREAL, DDTM, AERMC, DGS, EPTB Gardons
- Suivi des concentrations (fréquence autres campagnes à définir)